

Compte rendu du débat " JEANNE D'ARC "

du 16 septembre 2015



COLLECTIF CITOYEN DE MIONS
7-9 allée du Château, 69780 MIONS

Mercredi 16 septembre, le Collectif Citoyen de Mions organisait à la brasserie de la halle une soirée consacrée à JEANNE D'ARC, avec pour conférencier notre président Jean François BORNARD. Un succès moindre que pour ROBESPIERRE avec près de 30 personnes. Comme à l'accoutumée, notre ami Jean François s'est montré extrêmement brillant, et son exposé a passionné une assemblée très à l'écoute.

JEANNE D'ARC, ENTRE MYTHE ET REALITE

Jeanne d'Arc intervient après 92 années de guerre de 100 ans, à une période où la France faillit disparaître. Mais que d'incertitudes sur sa vraie personnalité et même sur sa mort. Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer au document ci-dessous.

Jeanne intervient au pire moment de la guerre de 100 ans (1337/1453) mettant aux prises Anglais et Français pour la couronne de France. Sa « mission » va durer 16 mois, de Janvier 1429 à Mai 1430, date de sa capture par les Bourguignons. Il importe de décrire la situation de la France dans ce premier tiers du XV^e siècle. Notre pays est alors dans véritable état de décomposition :

***En 1347 la peste noire arrive à Marseille** et envahit rapidement toute l'Europe. Elle tue environ 40% de la population. Ensuite la guerre ; même si les batailles rangées anglo-françaises ne sont pas permanentes, les belligérants tant Anglais que Français sont tous des mercenaires, donc à rémunérer. Quand les finances ne suivaient pas, on démobilisait, et comme il fallait bien survivre, se formaient des bandes armées (les grandes compagnies) qui vivaient sur l'habitant, c'est-à-dire en clair de pillage. S'ensuivait une famine pour les populations razzées. Ainsi en 1429, la moitié de la population française avait disparue.

***En 1415, la désastreuse bataille d'Azincourt** engloutit la totalité de la noblesse combattante française, c. à d. de l'élite guerrière. Les Anglais en profitent pour descendre jusque vers la Loire. *Le roi de France, Charles VI, sombre dans la folie dans les années 1390. Son incapacité a conduit à la mise en place d'un Conseil de Régence présidé par son épouse, la reine Isabaud de Bavière. Mais la reine se désintéresse des affaires de l'état et c'est son beau-frère, le Duc Louis d'Orléans, frère du roi fou, qui s'empare des manettes et devient l'amant de la reine. Piaffe devant la porte du Conseil le Duc de Bourgogne, Jean Sans Peur ; qui décide en 1407 de passer à l'action : il assassine Louis d'Orléans, déclenchant ainsi une vendetta qui va durer 28 ans. Le crime devant être vengé, le beau-père du Duc d'Orléans, Bernard d'Armagnac va déclarer la guerre aux Bourguignons ? Nous voilà donc avec une guerre civile s'ajoutant à la guerre franco-anglaise.

***Enfin, en 1420, la reine Isabaud signe avec les Anglais l'infâme traité de Troyes.** Ce traité dit 3 choses : 1/Elle donne en mariage sa fille Catherine au roi d'Angleterre, qui devient donc le gendre du couple royal français.

2/A la mort du roi fou Charles VI, la couronne de France doit revenir au roi d'Angleterre.

3/Pour que les choses soient bien claires, elle déclare que son fils, l'héritier présumé du trône est bâtard, donc exclu de la succession. Or, 2 ans après meurent quasi en même temps le roi de France Charles VI et le roi d'Angleterre Henri V. Ne restent que le Dauphin Charles déclaré bâtard et le fils d'Henri V, ce dernier n'ayant que 9 mois. Du coup, il n'y a plus de roi en France. Un seul personnage peut dénouer l'affaire : c'est Dieu ; En France, on est roi par « la grâce de Dieu » et pour cela Il va missionner Jeanne dont la tâche sera de faire sacrer Charles à Reims et « bouter » les Anglais hors de France.

Le décor étant mis en place, il est temps de s'intéresser à notre héroïne. Il existe 2 versions de son épopée : une « légende dorée » construite en 1920 au moment de sa canonisation, versus une très abondante masse de documents datant de son époque : une trentaine de chroniqueurs nous apporté leur témoignage ; nous possédons les minutes intégrales de son procès à Rouen, ainsi que celles du procès en réhabilitation fait 25 ans plus tard ; Monseigneur Sylvius PICOLOMINI, nonce apostolique du temps de Jeanne, puis futur pape PIE II, s'est beaucoup intéressé à Jeanne et a laissé des mémoires où il s'interroge fortement sur la nature surnaturelle de l'épopée "Joannique".

***Sur les origines de Jeanne.** On nous a enseigné qu'elle était une petite bergère de **DOMREMY** en Lorraine, fille de Jacques d'Arc, paysan pauvre et d'Isabelle de VOUTHON dite ROMEE son épouse. Tout cela est faux. Jeanne l'a dit elle-même au procès de Rouen ; « Je n'ai jamais gardé ni moutons ni autres bêtes ». Jacques d'Arc était pour sa part un notable local : propriétaire terrien (une 20^e d'hectares), il habitait

une maison forte sur une île de la Meuse, et était « **fermier** ». La ferme, sous l'ancien régime était l'administration fiscale. Il était donc percepteur.

***Sur son âge.** Les choses sont un floues. A Rouen, quand le président du tribunal, **Monseigneur Pierre Cauchon**, lui demande son âge, elle répond qu'elle a environ 20 ans. Il semble bien, en recoupant plusieurs informations qu'elle soit née en 1407 ou 1408 au plus tard.

*On nous dit qu'elle était illettrée. En fait tous les témoignages de ses contemporains attestent du contraire. Elle parlait un français parfait, alors qu'à Domrémy tout le monde en dehors des notables parlait le patois lorrain ; son vocabulaire était très étendu et sa syntaxe parfaite ; au procès de Rouen, enfin, elle demande qu'on lui communique les questions par écrit. Jeanne a certainement reçu une solide éducation.

*Pendant son adolescence, Jeanne entend des voix (St Michel, Ste Madeleine d'Antioche et Ste Catherine d'Alexandrie) lui demandant d'aller faire sacrer le Dauphin Charles à Reims et de « bouter » les Anglais hors de France. Elle se rend à Vaucouleur (chef-lieu de région) auprès du sire Robert de Baudricourt ; ce dernier finit par accepter de l'équiper et lui accorder une escorte pour se rendre à Chinon auprès du Dauphin. En réalité, si Baudricourt accède à sa demande, ce n'est pas de son propre chef, mais parce qu'un émissaire (COLLET DE VIENNE) est arrivé de Chinon avec ordre de s'exécuter. Jeanne a été appelée à la cour.

*Jeanne arrive à Chinon où elle est très bien reçue. Elle confie à Charles un « secret » qui le convainc. Cependant, méfiant, il l'envoie à Poitiers pour y être interrogée par les docteurs de la Sorbonne qui avaient déserté Paris. Elle revient à la cour dûment estampillée « **envoyée divine** ». Et là se passe une chose inouïe : Jeanne est accueillie et mène un train de vie de princesse. Frayant en égale avec la haute aristocratie, elle est dotée d'une « maison civile » (une dizaine de serviteurs, un chapelain...) et se vêt somptueusement. Dans cette société médiévale de castes, lorsqu'on est roturier, quelques soient nos mérites, on reste un « serviteur ». Cette anomalie a conduit un certain nombre d'historiens à se demander si Jeanne n'avait bénéficiée de ce traitement en raison d'une naissance bien plus élevée que la famille d'Arc. Ces chercheurs, dits « bâtardisants », dans leur majorité, pensent qu'elle pourrait être la fille du Duc Louis d'Orléans et de la reine Isabaud. Saura-t-on un jour la vérité ?

*Peu de temps après, on attribue à Jeanne une maison militaire, avec état-major et garde personnelle, et elle se retrouve à la tête de l'armée (nous restons là dans l'irrationnel si elle est une simple bergère lorraine). Commence alors la chevauchée glorieuse : libération d'Orléans assiégée par les Anglais, prise de Troyes puis de Reims. Jeanne peut alors aller chercher son héros, le Dauphin Charles et le faire sacrer en la cathédrale de Reims. IL devient Charles VII. La première partie de sa mission est réussie. La suite sera moins glorieuse. « On » lui demande d'arrêter les hostilités. Ce « on » est en réalité Yolande d'Aragon, reine de Sicile, belle-mère de Charles VII. C'est elle qui pendant 20 ans va être l'âme de la politique française, qui a propulsé Jeanne dans son rôle messianique et qui va, souvent contre ou malgré Charles, sortir notre pays du mauvais pas dans lequel il était embourbé. La nouvelle politique à laquelle travaille Yolande est la réconciliation avec le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, pour faire cesser la guerre civile Armagnac/Bourguignon, préalable nécessaire à une reprise victorieuse de la guerre contre les Anglais. Ce sera fait en 1435 au traité d'Arras. Mais Jeanne désobéit. Elle mène dorénavant sa propre guerre. Après un échec devant Paris, elle finit par être capturée par les Bourguignons devant Compiègne en Mai 1430. Vendue au Anglais en Décembre, le Duc de BEDFORD, régent d'Angleterre organise à Rouen un procès politique qui se soldera par une condamnation au bucher. Et le 30 Mai 1431, un bucher est allumé sur la place du marché. Etrange exécution : on cloue tous les volets des maisons donnant sur la place on empêche le public d'approcher, et on amène une victime « embrochée », c. à d. cagoulée. **Qui était-ce ?**

9 ans plus tard, réapparaît à Rouen une Jeanne, reconnue et fêtée par les notables de la ville qui la reconnaissent. Bien plus, vont l'identifier comme étant vraiment Jeanne la Pucelle ses 2 frères Pierre et Jehan, sa mère, la duchesse de Luxembourg, et probablement le roi. Cela finit par faire du monde, et la chose ne peut être que troublante. Il est également possible (là, on marche sur des œufs !) que Jeanne ait fini sa vie en épousant un nobliau lorrain le sire Robert des Armoises.

Pour conclure, Jeanne est canonisée en 1920 sur l'autel de la réconciliation franco-vaticane après le froid consécutif à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1920.

Bibliographie :

LA GUERRE DE 100 ANS par Jean FAVIER.

CHARLES VII ET SON MYSTERE par Philippe ERLANGER.

L'AFFAIRE JEANNE D'ARC par Roger SENSIG et Marcel GAY.